

INFORMATIONS GENERALES

QU'EST-CE QUE LA SERIE S ?

La série S (Scientifique) est une filière de l'enseignement secondaire général orientée vers les sciences exactes et expérimentales. Elle prépare les élèves à poursuivre des études supérieures dans les domaines scientifiques, techniques et médicaux.

Pour intégrer la série S, le candidat titulaire du BFEM doit :

- Avoir un bon niveau en mathématiques et en sciences (physique-chimie, SVT),
- Etre rigoureux, logique et organisé,
- Aimer analyser, expérimenter et résoudre des problèmes,
- Etre prêt à travailler sérieusement et régulièrement pendant les 3 années.

PRESENTATION DU BAC S

Le Bac S repose sur trois grands pôles :

- un pôle scientifique dominant (mathématiques, physique-chimie, SVT),
- un pôle d'enseignement général (français, philosophie, langues),
- un pôle de compétences transversales (informatique, raisonnement logique).

Ce bac permet de développer :

- l'esprit scientifique et critique,
- les capacités d'analyse et de raisonnement,
- les compétences en expérimentation et en résolution de problèmes.

MATIERES ENSEIGNEES EN S – HORAIRES - COEFFICIENT

Disciplines	2NDE		1ERE		TLE	
	C.H.	Coef	C.H.	Coef	C.H.	Coef
Maths	6h	5	6h	5	6h	5
PC	6h	5	7h	6	7h	6
SVT	5h	5	5h	6	7h	6
Français	5h	3	5h	3	5h	3
Anglais	3h	3	3h	3	2h	2
Histoire – géographie	5h	2	4h	2	4h	2
Espagnol	2h	3	2h	2	3h	2
Informatique	2h	2	2h	2	2h	1
Eps	2h	1	2h	1	1h	1
Catéchèse / morale	1h	1	1h	1	1h	1

DEBOUCHES : QUE FAIRE APRES UN BAC S ?

Le bac S ouvre la voie à de nombreuses études supérieures :

- Médecine, pharmacie, odontologie
- Écoles d'ingénieurs
- Universités scientifiques (maths, physique, chimie, biologie)
- Informatique et nouvelles technologies
- BTS / DUT scientifiques et techniques
- Classes préparatoires (CPGE)

- Architecture, environnement, énergie

Il permet également d'accéder à des carrières dans :

- la recherche scientifique,
- l'ingénierie,
- la santé,
- l'enseignement.

NOUVELLES INSCRIPTIONS

Inscription en Seconde S :

Les élèves sont admis sur étude de dossier et en fonction des places disponibles.

Bulletin annuel + Certificat de scolarité

Transport

Le Complexe Saint-Michel dispose d'un service de transport élèves et étudiants. Les frais d'inscription et de réinscription sont payés d'avance à la caisse. Attention, le nombre de places est limité.

Dossier à fournir pour l'inscription :

- Bulletin de notes
- Certificat de scolarité
- Extrait de naissance
- 4 photos d'identité
- Livret scolaire
- Fiche de renseignements (à récupérer à la direction de l'école)



COMPLEXE SAINT-MICHEL

Enseignement Technique : Série S
2nde, 1ère, Terminale

REINSCRIPTIONS

Afin d'assurer leur réinscription pour l'année 2026-2027, les élèves de 2025-2026 doivent se réinscrire avant le 31 août 2026. Ils doivent se présenter à la Direction avec le bulletin annuel portant la décision de fin d'année.

Les élèves de première qui passent en Terminale devront, au moment de la réinscription, déposer un extrait de naissance à la Direction pour leur inscription à l'examen du baccalauréat 2027.

Il est essentiel de réserver sa place en payant les frais de réinscription avant le 31 août 2026. Au-delà de cette date vous êtes considéré comme démissionnaire et vos places seront données à des élèves de l'extérieur.

NB : La place de l'élève étant réservée pour toute l'année, les jours d'absence ne peuvent, en aucun cas, être défalqués de la scolarité.

Port de tenue obligatoire

- **Uniforme** : 30 000 F le package comprenant :
2 pantalons, 2 chemises, 1 gilet et 2 cravates.
Payable à raison de 10 000 F à l'inscription et 5 000 F sur 4 tranches.
Tenue de sport : 5 000 F

- **Accessoires** : Vendus à l'unité et faisant partie intégrante de l'uniforme.

Jacket : 13 500 F

Pull-over : 12 500 F

Blouson : 10 000 F

Les frais d'inscription ne sont pas remboursables en cas de démission.

FRAIS DE SCOLARITÉ

* Accès aux Ressources Pédagogiques Numériques : 50% à payer à l'inscription et 50% payable sur 2 tranches

** QUITUS : Pointage biométrique

*** APE : Association des Parents d'Elèves/Etudiants

Seconde	A payer à l'inscription		1e tranche (Nov)		2e tranche (Déc)		3e tranche (Janv)		4e tranche (Fév)		5e tranche (Mars)		6e tranche (Avril)	
	Droits d'inscription	27 500	Scolarité	37 000	Scolarité	37 000	Scolarité	37 000	Scolarité	37 000	Scolarité	37 000	Scolarité	37 000
	Frais généraux	20 000												
	Dernière scolarité	27 750												
	Tenue de sport	5 000	APE	3 500										
	Tenue	10 000	Tenue	5 000	Tenue	5 000	Tenue	5 000	Tenue	5 000				
	50% ARPNI	7 500	25% ARPNI	3 750	25% ARPNI	3 750								
	30% Quitus	3000	35% Quitus	3 500	35% Quitus	3 500								
	Total	100 750	52 750		49 250		42 000		42 000		37 000		37 000	

Première	Droits d'inscription	27 500	Scolarité	37 000	Scolarité	37 000	Scolarité	37 000	Scolarité	37 000	Scolarité	37 000	Scolarité	37 000
	Frais généraux	20 000												
	Dernière scolarité	27 500	APE	3 500										
	50% ARPNI	7 500	25% ARPNI	3 750	25% ARPNI	3 750								
	30% Quitus	3000	35% Quitus	3 500	35% Quitus	3 500								
	Total	85 500	47 750		44 250		37 000		37 000		37 000		37 000	

Terminale	Droits d'inscription	27 500	Scolarité	40 000	Scolarité	40 000	Scolarité	40 000	Scolarité	40 000	Scolarité	40 000	Scolarité	40 000
	Frais généraux	20 000												
	Dernière scolarité	30 000												
	Inscription Examen	6 000	APE	3 500										
	50% ARPNI	7 500	25% ARPNI	3 750	25% ARPNI	3 750								
	30% Quitus	3000	35% Quitus	3 500	35% Quitus	3 500								
	Total	94 000	50 750		47 250		40 000		40 000		40 000		40 000	

Attention, le nombre de places est limité !